

23

## RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS  
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE  
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

### DECLARATION DE S.E. M. BAMANGA ABBAS MALLOUM, AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU BURKINA FASO, LE 22 AVRIL 2013

La délégation tchadienne souhaite une cordiale bienvenue à la délégation du Burkina Faso, conduite par Madame Julie Somda Nigna, Ministre des droits humains et de la promotion civique, et la remercie de la présentation claire de son rapport qu'elle vient de faire au titre du 2<sup>nd</sup> cycle de l'Examen Périodique Universel (E.P.U.).

Nous notons avec satisfaction que la démarche entreprise par le Burkina Faso pour l'élaboration de son rapport sur la mise en œuvre des recommandations du 1<sup>er</sup> cycle de l'Examen acceptées a été inclusive et participative, associant les départements ministériels, les institutions nationales et les organisations de la société civile.

Aussi, depuis son examen en décembre 2008, le Burkina Faso a-t-il fait des progrès significatifs aux plans normatif et institutionnel. Au plan normatif, il a ratifié bon nombre d'instruments internationaux qui concourent à la promotion et à la protection des droits humains et au plan interne, il a adopté des lois qui participent de cet esprit. Le Burkina a, en outre, étoffé ses institutions pour renforcer la promotion et la protection des droits humains, notamment en incluant la promotion civique pour promouvoir une citoyenneté responsable, en instituant une CNDH conforme aux principes de Paris, en instituant le principe de consultation du chef de file de l'opposition par le chef de l'Etat ou le Gouvernement sur certaines questions de la vie de la nation.

Ma délégation salue les efforts déployés par le Burkina Faso pour sensibiliser le public aux droits humains en intégrant l'éducation aux droits humains dans les systèmes d'enseignement formel, non formel et informel, des socioprofessionnels et des organisations de la société civile.

Enfin, nous notons que le Burkina Faso est partie aux principaux instruments en matière des droits humains; ce qui démontre à suffisance son attachement à la promotion et à la protection des droits humains.

Ma délégation encourage le Burkina Faso à maintenir le cap et sollicite l'appui des partenaires pour aider celui-ci à remplir ses engagements.

**Je vous remercie, Monsieur le Président.**